

## La profession en quelques mots

L'assistant de service social (ASS) accompagne toutes les personnes et les familles pour améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, économique ou culturel. Il leur apporte une aide et un soutien, aussi bien psycho-social que matériel, pour les inciter à trouver ou à retrouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

## Près de 500 étudiants en formation d'assistant de service social

### 6 sites de formation agréés en région Occitanie



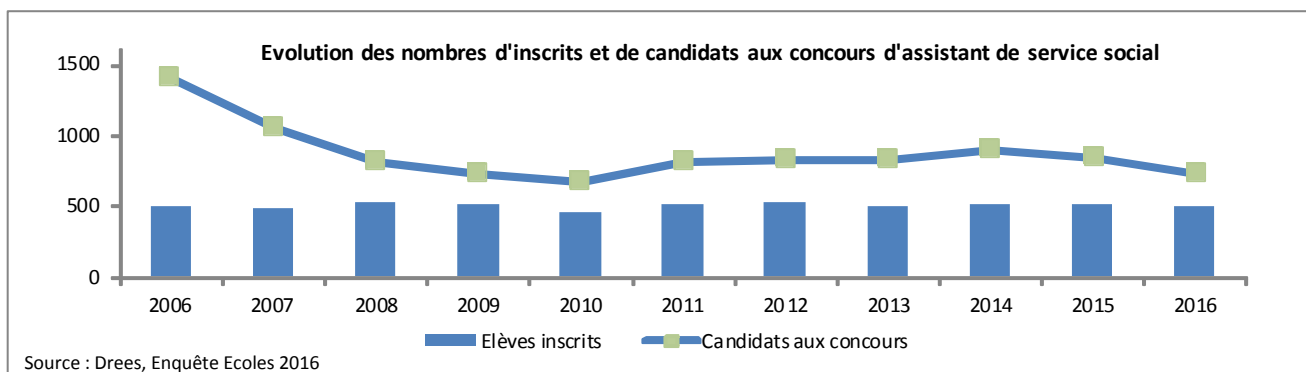
En 2016, la région Occitanie compte 499 étudiants en formation d'assistant de service social, dont 155 en première année. Ces étudiants sont répartis dans 4 organismes de formation agréés par la Région. Ces organismes se déploient sur 6 sites. Les effectifs d'étudiants assistants de service social en Occitanie représentent 6,4 % des effectifs nationaux.

Contrairement au niveau national<sup>1</sup> où les effectifs en formation ont observé une baisse de 7 % en dix ans, les effectifs en région sont restés stables. A noter cependant, qu'en 2008, la formation connaît son plus fort nombre d'étudiants (525 inscrits) et en 2010 son plus bas niveau avec 459. Cette stabilité s'explique notamment par une baisse des effectifs en Haute-Garonne mais une hausse du nombre d'étudiants dans les organismes de formation de l'Hérault et du Gard.

### Une formation de moins en moins attractive : -48 % de candidats en 10 ans

Comme au niveau national, le nombre de candidats au concours d'entrée à la formation a fortement chuté (-48%) entre 2006 et 2016. En effet, le nombre de candidats se présentant au concours d'assistant de service social est passé de 1 407 candidats en 2006 à 729 candidats en 2016. Cette baisse importante pose la question de l'attractivité de la formation et plus généralement de celle de la profession. Ce

manque d'attractivité peut s'expliquer notamment par une représentation sociale de la difficulté d'accès à la formation (peu de chances d'avoir le concours d'entrée). De même, malgré une revalorisation statutaire (en janvier 2019, l'assistant de service social passera de la catégorie B à la catégorie A), la profession souffre de son image de métier difficile, avec une faible rémunération.



<sup>1</sup> 7 800 étudiants en formation d'assistant de service social en 2016, Drees, Etudes&Résultats, décembre 2017

## Un profil féminin et jeune

Le métier d'assistant de service social est très féminisé : 92 % des étudiants inscrits dans cette formation sont des femmes. La moyenne d'âge des formés est de 27 ans (25 ans en moyenne en première année), ce qui est relativement jeune par rapport à la moyenne d'âge de l'ensemble des formations sociales (32 ans). Cela s'explique notamment par un nombre d'étudiants important qui suivent la formation rapidement après leur cursus de formation initiale.

## L'universitarisation

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, l'universitarisation de la formation d'assistant de service social sera effective. Conformément au processus de Bologne sur l'enseignement supérieur dans l'espace européen, l'universitarisation permettra aux étudiants assistants de service social d'accéder au grade de la licence. L'universitarisation favorisera également la mobilité internationale des étudiants. La crainte de professionnels de voir une « déprofessionnalisation » de la formation a été prise en compte par la réforme puisque celle-ci permet de garder le même nombre d'heures de stage sur le terrain réparties sur les trois années de formation (le modèle avant la réforme).

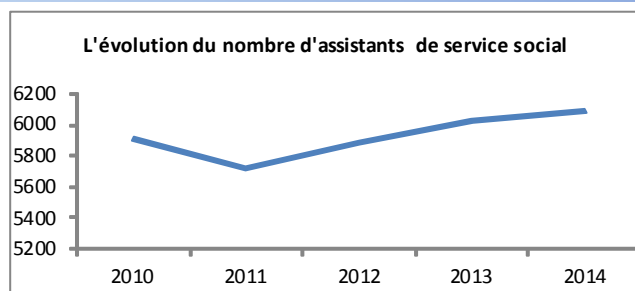
## 83 % de taux de réussite

83 % des étudiants inscrits dans la formation d'assistant de service social réussissent leurs examens contre 80 % en moyenne pour l'ensemble des formations sociales. Comme pour les effectifs en formation et les candidats au concours, le nombre de diplômés a baissé de 17 % en 10 ans (entre 2006 et 2016). Une baisse importante du nombre de diplômés est observée entre 2006 et 2007 (-17 %). A contrario, entre 2010 et 2011, le nombre de diplômés connaît une progression de 23 %, retrouvant ainsi le niveau de 2006.

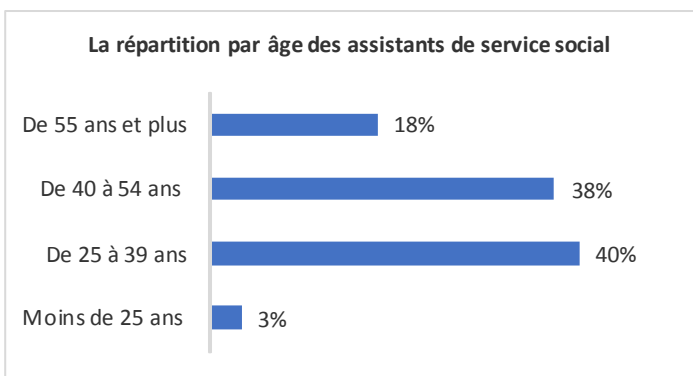
## Des conditions d'emploi stables

6 045 assistants de service social exercent leur métier dans la région Occitanie en 2014. Ce métier reste très féminin puisque plus de 9 actifs sur 10 sont des femmes.

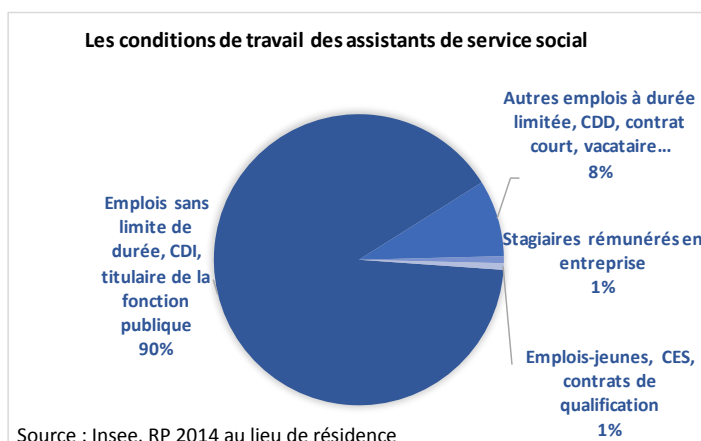
Depuis 2009, le nombre d'assistants de service social a augmenté de 5 %, soit une progression timide par rapport à l'ensemble des métiers de la santé et du social<sup>1</sup> qui connaît une augmentation de 11 % sur la même période.



Source : Insee, RP 2014 au lieu de résidence



Source : Insee, RP 2014 au lieu de résidence



Source : Insee, RP 2014 au lieu de résidence

## L'assistant de service social, une profession vieillissante

La moyenne d'âge dans ce métier est de 42 ans, soit la même que celle observée pour l'ensemble des métiers de la santé et du social. Si plus de 40 % des assistants de service social sont âgés de 25 à 39 ans, 18 % d'entre eux ont 55 ans et plus. La proportion des actifs seniors dans ce métier est plus importante que pour les actifs seniors de l'ensemble des métiers de la santé et du social (18 % contre 15%).

## Neuf salariés sur dix occupent un emploi pérenne

90 % des assistants de service social occupent un emploi pérenne (fonction publique ou CDI) contre 85 % pour l'ensemble des métiers du sanitaire et social.

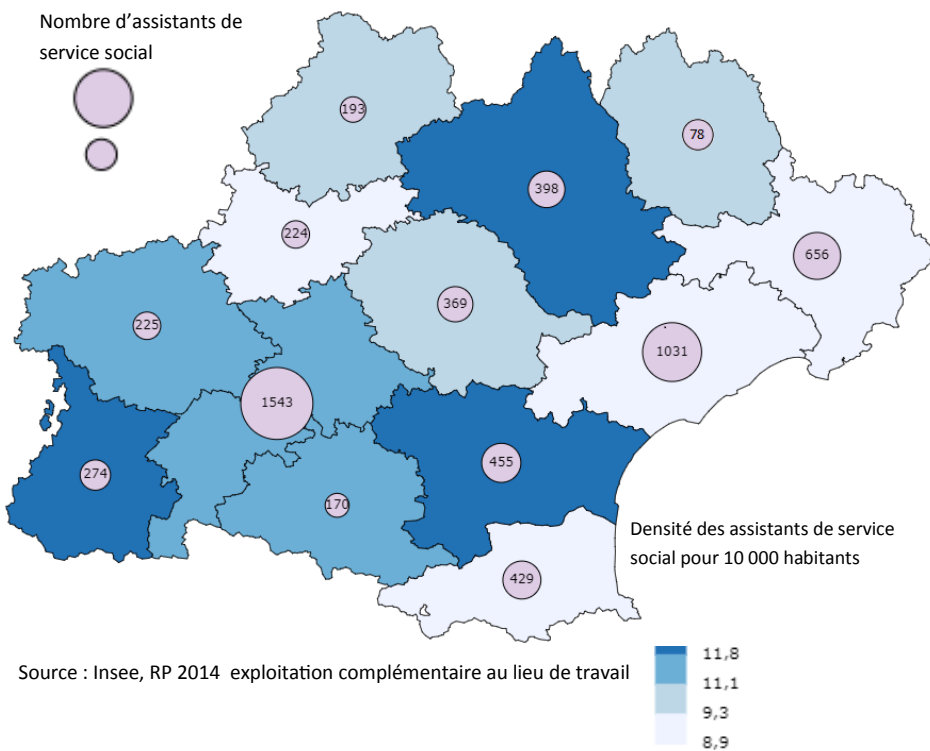
Un assistant de service social sur 3 travaille à temps partiel (34 %). Cette part importante au regard de la moyenne régionale (19 %) reste malgré tout en deçà du temps partiel observé dans les métiers du social (44 %).

<sup>1</sup> Les métiers de la santé et du social sont entendus ici comme les 36 métiers dont la Région a la compétence de formation

## L'évolution du métier

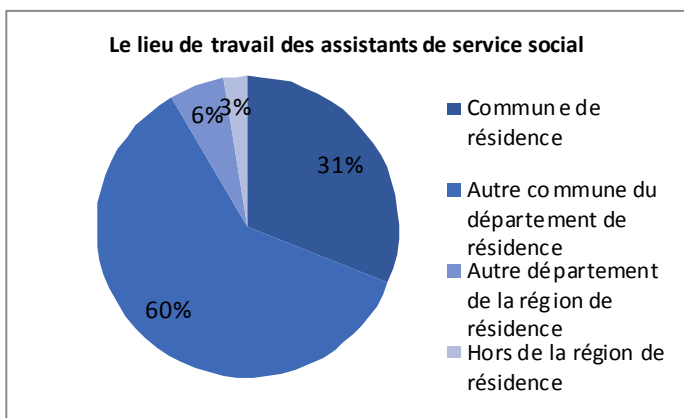
Le métier d'assistant de service social est un métier en évolution. En effet, l'assistant social doit faire face aujourd'hui aux nouvelles problématiques rencontrées par les personnes qu'il accompagne : massification des situations de précarité, augmentation des situations de vulnérabilité, hausse du nombre d'enfants pauvres qui n'ont pas accès à la cantine ou aux crèches, décrochage scolaire, augmentation de la pauvreté en milieu rural, renoncement aux soins, l'apparition des mineurs étrangers, le surendettement... Au-delà de ces nouvelles problématiques vécues par le public reçu, l'assistant social doit également s'adapter à son poste avec l'arrivée du numérique, travailler en mode projet et composer avec d'autres professionnels (transversalité)...

### 1 assistant de service social sur 4 travaille en Haute-Garonne



Parmi les 6 045 assistants de service social, 1 543 travaillent dans le département de Haute-Garonne, soit 26 %. L'Hérault est le deuxième département qui compte le plus d'assistants de service social (1 031 assistants, soit 17 % des effectifs régionaux).

En termes de densité, en Occitanie, il y a en moyenne 10,6 assistants de service social pour 10 000 habitants. L'Aveyron est le département qui compte le plus d'assistants de service social par habitant avec 14,3 assistants de service social pour 10 000 habitants. Suivent les départements de l'Aude (12,4/10 000 hab.) et des Hautes-Pyrénées (12/10 000 hab.). Avec 8,9 assistants de service social pour 10 000 habitants, les départements du Gard et du Tarn-et-Garonne ont le plus faible ratio d'assistants de service social par habitant.



Source : Insee, RP 2014 au lieu de résidence

### Une mobilité géographique plus importante que la moyenne régionale

Près de 70 % des assistants de service social travaillent en dehors de leur commune de résidence et seulement 31 % travaillent dans la commune où ils résident. Cette proportion est assez importante au regard de la moyenne régionale : 57 % des actifs de la région travaillent en dehors de leur lieu de résidence.

### Les établissements médico-sociaux et sociaux, premiers employeurs

L'administration publique, les établissements médico-sociaux et les établissements pour la santé humaine (hôpitaux, cliniques...) sont les principaux employeurs des assistants de service social. En effet, plus de 8 salariés sur 10 travaillent dans l'un de ces trois secteurs d'activité. Dans l'administration publique, les conseils départementaux sont les premiers employeurs.

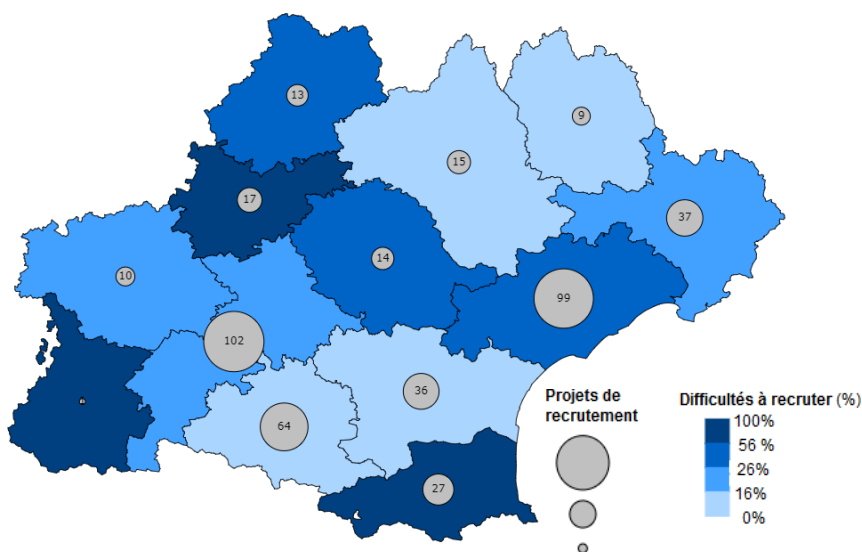
Dans les structures médico-sociales, les assistants de service social travaillent essentiellement dans l'Action sociale sans hébergement, l'Hébergement médicalisé pour enfants handicapés ou l'Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et Autre hébergement social.

## Un marché du travail atone

### Un besoin en main-d'œuvre en Haute-Garonne et dans l'Hérault

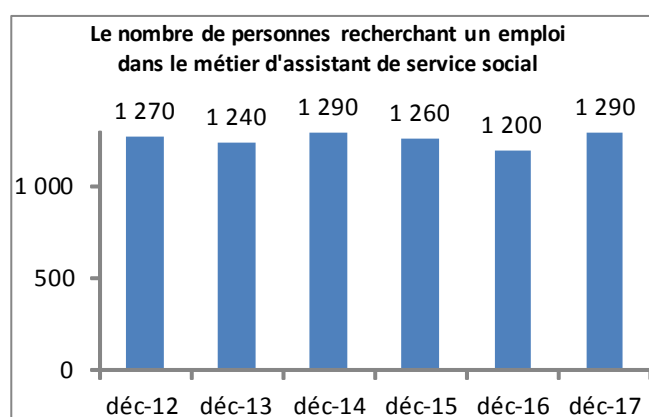
Selon l'enquête Besoins en main-d'œuvre 2017, les structures de la région ont déclaré 444 projets de recrutement. Parmi ces projets, 27 % sont jugés comme difficiles. C'est essentiellement en Haute-Garonne et dans l'Hérault que le nombre de projet est le plus important : 45 % des projets de recrutement se situent sur ces deux départements.

Cependant, les projets jugés comme étant difficiles sont essentiellement situés en Pyrénées-Orientales (86 %), Tarn-et-Garonne (64 %) et dans le Tarn (56 %).



Source Pôle Emploi, BMO, 2017

### Une demande d'emploi atone depuis 2012



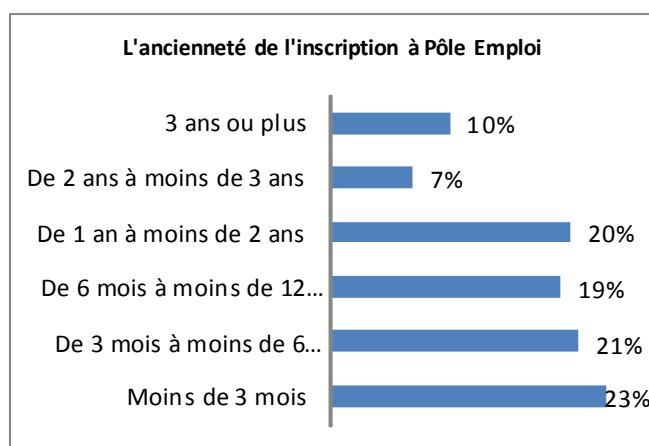
Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes

En décembre 2017, 1 290 personnes recherchaient un emploi dans le métier d'assistant de service social, soit une progression de 7,5 % par rapport à décembre 2016.

Près d'un demandeur d'emploi sur deux qui recherche un emploi dans le métier d'assistant de service social vit en Haute-Garonne (26 %) ou dans l'Hérault (22 %).

### Une recherche d'emploi moins longue pour les professionnels de service social

44 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi depuis moins de 6 mois (37 % au niveau régional) et 17 % sont inscrits depuis 2 ans et plus (24 % en région). Cela signifie que la recherche d'emploi est moins longue en moyenne pour un demandeur d'emploi d'assistant de service social que pour un autre demandeur d'emploi (tous métiers confondus).



Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes

Ce support a été réalisé sous le pilotage du Service des formations sanitaires et sociales de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Directeur de publication : Laurent Lacour - Réalisation: Teldja Seniguer

#### Pour en savoir plus :

L'Observatoire des métiers de la santé et du social  
[www.cariforeoccitanie.fr](http://www.cariforeoccitanie.fr) / Site Labège  
Rubrique Observatoires